Rôle tuteur de stage

Par **Mathildette**, le **08/12/2015** à **08:58**

Bonjour,
Alors voilà, je vais bientôt faire un stage dans un cabinet d'avocats. Je suis en L1, c'est donc mon 1er stage. J'aimerais savoir quel est le rôle du tuteur de stage. Merci pour vos réponses.

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **09:20**

Bonjour,

Sur le papier te former, dans les faits te faire faire le café ?

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **09:45**

Désolé je me devais de faire cette remarque!

Pour les roles théoriques je te renvoie à cette page :
http://stage.comprendrechoisir.com/comprendre/maitre-de-stage

Après C'est un stage de combien de temps? dans un petit cabinet? et dans quel domaine?

En fonction de ou tu tombes on peut te mettre sur un dossier et puis tu t'ennuies dans un bureau ou bien t'amener aux audiences ect et te faire plus participer.

Par **Mathildette**, le **08/12/2015** à **10:28**

Je me suis peut être mal exprimée mais je parle du professeur, et non pas du maître de stage.

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **10:39**

Au temps pour moi! J'ai en effet un peu assimilé les deux. Le lien que je vous ai indiqué répond tout de même à la question vu que cela traite des deux. En général le rôle du tuteur se

limite à ce qui est indiqué.

Il peut vous aider pour la rédaction de votre rapport de stage, pour l'élaboration du plan, de la problématique... Si jamais vous rencontrez un problème dans votre stage c'est également la personne vers qui vous pouvez vous tourner.

Après ca dépend un peu de son implication, certains sont totalement absents

Par **Mathildette**, le **08/12/2015** à **10:54**

D'accord merci :)
Savez-vous si le rapport de stage est obligatoire ?

Par **Lexsail**, le **08/12/2015** à **11:13**

Rapprochez vous de votre tuteur pour avoir la réponse.

Théoriquement il me semble que c'est obligatoire à partir du moment ou ton stage est conventionné mais en pratique quand le stage est volontaire ça ne se fait pas forcément.

Par **Mathildette**, le **08/12/2015** à **11:40**

Merci beaucoup pour tes réponses !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés